Des logements sociaux confortables

Autor(en): **B.P.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Générations : aînés**

Band (Jahr): **26 (1996)**

Heft 6: **w**

PDF erstellt am: **30.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-828705

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

VD

Des logements sociaux confortables

Les Cités Val Paisible et Val Fleuri à Lausanne viennent d'être rénovées. Elles offrent des appartements bon marché à des familles et à des retraités, et des animations en prime.

Les immeubles de Val Fleuri et de Val Paisible avaient bien besoin d'un ravalement de façades, mais aussi d'un sérieux réaménagement intérieur. La Cité Val Paisible, au chemin du Point-du-Jour, avait été construite en 1959. Elle offrait 153 logements, mais sans salle d'eau, puisque douche et bain étaient situés en sous-sol et étaient communs aux locataires. Une situation acceptable à l'époque, mais aujourd'hui impensable. La Fondation qui gère cette cité a donc commandé une restauration complète des bâtiments. L'amélioration des isolations phoniques et thermiques, ainsi que l'installation d'ascenseurs assurent une meilleure qualité de vie aux habitants de ces blocs locatifs du Nord de la ville. Les surfaces habitables ont aussi été corrigées, permettant aux familles avec enfants de se loger dans des trois ou quatre pièces et diminuant le nombre d'appartement de 1 pièce. La Fondation souhaite ainsi que jeunes et aînés puissent se côtoyer.

Même souci à Val Fleuri, à la route de la Clochatte, édifiée en 1967. Ce sont maintenant les trois pièces qui prédominent pour un loyer subventionné de Fr. 560.– par mois. Ici, 54 familles avec 56 enfants cohabitent avec 12 personnes âgées, 6 couples de retraités, et une personne handicapée. L'association lausannoise pour la santé et le maintien à domicile (ALSMAD) assure le suivi médico-social des locataires des deux ensembles. En outre, Val Paisible dispose d'un centre de rencontre animé par Pro Senectute. Des repas de midi sont proposés trois fois par semaine, des ateliers de bricolage, un cours de gymnastique, des lotos, jeux et services de coiffeuse ou de sorties accompagnées sont au programme, dans un lieu lui aussi entièrement rénové. La location des appartements est gérée par la régie Braun à Lausanne.

B.P.

Renseignements: tél. 021/320 30 41

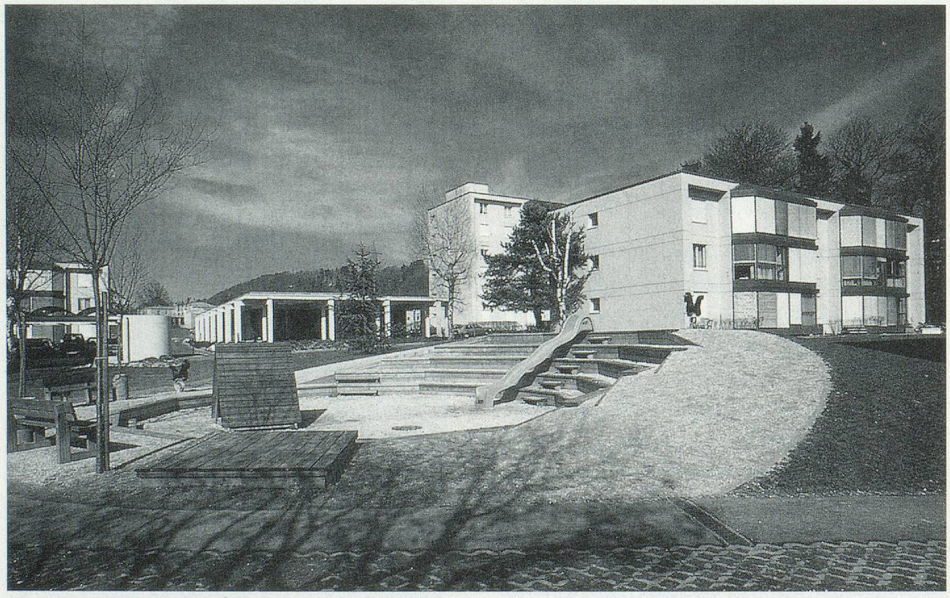

Des cités rénovées et des appartements bon marché

Des retraités deviennent curateurs

Les juges de paix ont aujourd'hui toutes les peines du monde à recruter des curateurs parmi la population active, trop active! Et pourtant, les mandats ne manquent pas et il faut en moyenne trouver 500 curateurs nouveaux chaque année sur les 6000 mesures tutélaires prises annuellement dans le canton. Pro Senectute se propose donc de confier cette mission à des retraités susceptibles de mettre leurs compétences au service de la société.

En quoi consiste une curatelle? «C'est une mesure plus légère que la tutelle qui maintient la capacité civile de la personne. Le curateur est une béquille, qui soutient l'individu en difficulté», explique Jacques-André Nicod, délégué aux Affaires des Juges et Justices de Paix. Il s'agit souvent d'établir un plan de désendettement pour des gens qui se sont laissés séduire par des petits crédits.

Pro Senectute prend les inscriptions des personnes – hommes ou femmes – intéressées et organise une formation de deux jours pour mieux apprendre à connaître les différents aspects de cette activité. Les volontaires seront ensuite suivis et épaulés, afin de partager savoir et expériences.

B.P.
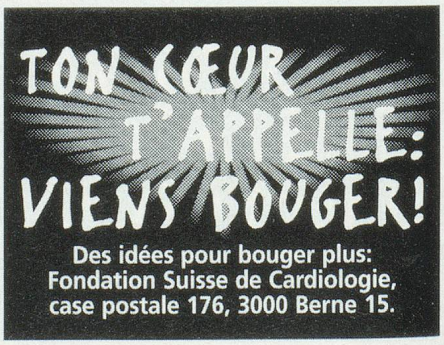
Renseignements: Pro Senectute Vaud, tél. 021/ 646 17 21.